Ville de Lausanne

Communiqué

Lausanne : deux auteurs d'introduction clandestine interpellés

Mercredi 4 novembre, vers 03h00, la Police municipale de Lausanne a interpellé deux individus qui venaient de pénétrer dans un appartement du chemin de Messidor à Lausanne. Ces derniers ont été conduits à l'Hôtel de police, puis placés en détention provisoire. Sous la conduite du Ministère public, une enquête est menée par la Police judiciaire de Lausanne.

Mercredi 4 novembre 2026, aux alentours de 03h00, la Centrale vaudoise de police était avisée par un agent de sécurité privée, que deux individus tentaient d'ouvrir des véhicules en stationnement sur le chemin de Messidor à Lausanne, sans succès. Ces derniers ont ensuite escaladé une barrière et ont pénétré dans un appartement par une fenêtre laissée ouverte.

Rapidement sur place, la Police municipale de Lausanne a pu interpeller les deux individus, sur le chemin de Messidor. Il s'agit de deux hommes, âgés de 20 ans, originaires d'Algérie, sans domicile connu. Ces derniers ont été conduits à l'Hôtel de police, puis placés en détention provisoire à la demande du procureur. Sous la conduite du Ministère public, une enquête est menée par la Police judiciaire de Lausanne.

Des premières investigations, il ressort que les deux individus ont été mis en fuite par la locataire de l'appartement en question, laquelle a été réveillée par des bruits suspects. Cette dernière, qui n'a pas été blessée a déposé plainte. Aucun butin n'a été emporté.

Cette intervention a nécessité l'engagement de cinq patrouilles des unités d'intervention et d'actions de proximité de la Police municipale de Lausanne, ainsi que de la brigade de police scientifique de la Police cantonale vaudoise.

Conseils pour éviter les introductions clandestines et cambriolages :

- Fermez systématiquement les portes et fenêtres, même lorsque vous êtes à votre domicile.
- Gardez vos objets de valeur dans un lieu sûr.
- Faites croire que le logement est occupé en laissant des lumières et la radio allumées.
- Optez pour des matériaux solides pour sécuriser votre domicile.
- Renforcez vos baies vitrées et fenêtres avec des verrous.
- Installez des détecteurs de mouvement autour de votre logement pour activer automatiquement les lumières.
- Ajoutez une rosace de sécurité sur le cylindre de votre porte.
- En cas d'urgence, contactez rapidement la police au 117.

Le Corps de police

Renseignements médias :
Entité communication, Police municipale de Lausanne
pmlpressepolice@lausanne.ch, +41 21 315 33 66

Lausanne, le 11 novembre 2026